



# Responsable préparateur vendeur de plats traiteurs (H/F/X)

Alimentation - Horeca

Coordination et encadrement

**Durée**

2 ans

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Diplôme

**Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non

Vous êtes un ou une as en cuisine, mais le "coup de feu" vous donne plutôt des indigestions... Vous souhaitez exercer dans le milieu de la cuisine et de la restauration sans autant avoir la pression du service ? Cette formation de Responsable Préparateur/Vendeur de plats traiteurs vous apportera tous les ingrédients pour réussir dans ce secteur.

La formation du Responsable Préparateur/Vendeur de plats traiteurs vous apprend à **définir, élaborer, mettre en oeuvre et superviser la production culinaire de différents plats et recettes**. Création de recettes, élaboration de menus, commande et gestion des denrées et produits non-transformés, mais aussi la préparation et la réalisation de plats ainsi que leur dressage sont au menu de cette formation.

Au cours de cette **formation de Coordination et d'encadrement**, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de

**Responsable préparateur vendeur de plats traiteurs :**



**Elaborer les mets, les menus et les fiches techniques de plats traiteurs pour assurer une production respectant le système autocontrôle de l'entreprise :** le Responsable préparateur vendeur de plats traiteurs applique le système autocontrôle mis en place. Il établit des fiches techniques relatives aux préparations traiteurs (fiches de production en atelier) et destinées à la vente de plats traiteurs.

**Gérer les achats, les stocks de matières premières et les commandes :** le Responsable préparateur vendeur de plats traiteurs estime les besoins en approvisionnement et l'équipement nécessaire en fonction de la production de l'entreprise. Il achète les matières premières en bon gestionnaire, assure le suivi des stocks et réceptionne les commandes. Il calcule le prix de revient d'un plat traiteur.

**Réaliser / superviser la préparation, la production et le conditionnement de préparations bouchères :** le Responsable préparateur vendeur de plats traiteurs applique les techniques de coupe, de bardage et de ficelage dans les règles de l'art. Vous apprenez les techniques de préparation de viandes crues et hachées, de viandes crues et cuites, de tranchées, de produits mixtes et les techniques pour constituer des plateaux de viande.

**Réaliser / superviser la préparation, la production et le conditionnement de plats traiteurs :** le Responsable préparateur vendeur de plats traiteurs réalise, dresse et assemble les plats traiteurs salés et/ou sucrés. Il conditionne les plats traiteurs pour la vente en gros et au détail.

**Vendre et conseiller des plats traiteurs et des produits frais :** le Responsable préparateur vendeur de plats traiteurs réalise le comptoir de plats traiteurs et de produits frais. Il enregistre et exécute des commandes et des ventes.

**Organiser et encadrer une équipe :** le Responsable préparateur vendeur de plats traiteurs, établit le planning du personnel (atelier et vente), organise et coordonne le travail d'une équipe.

**Respecter les normes d'hygiène du secteur :** vous apprenez à respecter toutes les normes d'hygiène décidées par l'AFSCA. Vous vous formez aux différentes procédures de vérification de la qualité et du matériel tels que les frigos, les ustensiles et autres machines. Vous apprenez à appliquer les différentes règles de sécurité alimentaire.

Alors si vous souhaitez mettre les petits plats dans les grands pour votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres qui proposent cette formation afin de vous inscrire !

**La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :**

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

125 heures en 1ère année



#### Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un commerce alimentaire : boucherie, poissonnerie, supermarché...

Employé / Employée dans une société de restauration à domicile

Employé / Employée dans une société agroalimentaire

#### Débouché(s) future(s) formation(s)

Traiteur - Organisateur de banquets et de réceptions (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/traiteur-organisateur-de-banquets-et-de-receptions>)

Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets et de réceptions ([https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/restaurateur-traiteur-organisateur-receptions\\_receptions](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/restaurateur-traiteur-organisateur-receptions_receptions))

#### Point(s) fort(s)

Contact client Travail en équipe ou en autonomie Créativité Activités variées

#### Finalité

Diplôme de formation de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté française

---

## Aptitudes

Le responsable préparateur vendeur de plats traiteurs a des qualités certaines d'organisation du travail et une maîtrise de l'outil informatique (exemple : logiciel de gestion de stock)

---

## Programme

1ère année : des dispenses peuvent être octroyées

Année préparatoire

2ème année :

A21/25 Coordination et encadrement (24h)

A21/25 Vente des produits frais (25h)

A21/25 Préparations et conditionnement de plats traiteurs (61h)

A21/25 Principales préparations de boucherie (41h)

A21/25 Gestion spécifique liée à un commerce de plats traiteurs (33h)



## Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussi la pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

---

## S'inscrire à une formation pour adultes

### Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de janvier.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

### S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-les-10-metiers-en-penurie-critiques>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.





## Dinant

Rue Fétis, 61 5500 Dinant

082 21 35 80

### Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

[centre.dinant@ifapme.be](mailto:centre.dinant@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.

